

## L'offensive réformiste dans la CGT : le Comité d'union syndicaliste (1909-1910) <sup>1</sup>

Parler de « CGT syndicaliste révolutionnaire » après le congrès d'Amiens (1906) est une formule de style qui ne correspond pas à la réalité, dans la mesure où un courant réformiste puissant existait dans la Confédération qui s'évertua constamment à contrer l'orientation révolutionnaire d'une direction confédérale effectivement constituée de syndicalistes révolutionnaires et d'anarchistes, mais dont la position était constamment menacée.

Après huit ans de mandat comme Secrétaire général de la Confédération, Victor Griffuelhes quitte ses fonctions en février 1909 à la suite d'une crise aux causes multiples, parmi lesquelles une série de grèves soldées par des échecs, un sérieux questionnement sur la stratégie et la tactique de la CGT, mais aussi les manœuvres du courant réformiste visant à déstabiliser la direction de l'organisation, avec la complicité du gouvernement.

Griffuelhes est remplacé le 24 février 1909 par Louis Niel, un modéré, à une voix de majorité face au syndicaliste révolutionnaire Nicolet. La position de Niel était très précaire et il ne put résister à l'opposition farouche des syndicalistes révolutionnaires et des anarchistes, dont l'influence restait très importante, et qui lui rendirent la tâche difficile : Niel finit par abandonner son mandat le 26 mai. Ce n'est que presque deux mois plus tard, le 12 juillet, qu'un nouveau secrétaire général fut désigné : Léon Jouhaux.

Les réformistes avaient conscience de la nécessité de s'organiser face au courant révolutionnaire. La prise de mandat de Louis Niel correspond à la constitution de ce qu'il faut bien appeler une « fraction » réformiste au sein de la CGT : le Comité d'union syndicaliste, créé en février 1909 afin de soutenir et renforcer la position de Niel à la direction confédérale (*voir page 6*). Un appel largement diffusé invitait les militants syndicalistes modérés à s'organiser. Il s'agissait d'une véritable organisation structurée à l'intérieur de la CGT : on payait un timbre mensuel, il fallait avoir 5 ans d'ancienneté dans la CGT ; une assemblée générale était prévue la veille de chaque congrès confédéral. Il y avait également une commission exécutive avec un bureau et une commission chargée du journal.

L'objectif du Comité d'union syndicaliste était de « ramener le Syndicalisme dans ses limites naturelles, économiques et professionnelles, afin de consolider

---

<sup>1</sup> Ce chapitre est largement inspiré de l'article de François Ferrette, « Le Comité d'union syndicaliste, une tendance réformiste de la CGT (1909-1910) » (<http://www.ehmo.fr/2015/06/le-comite-d-union-syndicaliste-une-tendance-reformiste-de-la-cgt-1909-1910.html>). Les commentaires et interprétations des événements sont de ma seule responsabilité.

l'indispensable unité des forces ouvrières dans la CGT ». Les fondateurs ambitionnaient en outre « d'apporter à la constitution de l'organisme confédéral les modifications nécessaires pour que la majorité ne soit plus opprimée par la minorité »... On veut travailler au triomphe d'un syndicalisme « réaliste ». Le fait que les réformistes se soient sentis « opprimés » par le courant révolutionnaire donne le ton.

Alors que les anarchistes de la CGT entendaient l'indépendance de la Confédération comme la faculté pour celle-ci de prendre position sur toute question intéressant l'émancipation ouvrière sans tenir compte d'une quelconque division fictive du travail entre parti et syndicat – c'est l'idée selon laquelle « rien n'est étranger au syndicat » –, les réformistes comprenaient cette notion comme la non-implication de la CGT dans des questions qualifiées de « politiques » par les réformistes eux-mêmes. Ainsi on constate dans les congrès de la CGT la condamnation systématique de l'antimilitarisme et de l'antiparlementarisme, qualifiés par les réformistes de questions « politiques ». Les anarchistes se voyaient reprochés, avec leur discours antimilitariste et antiparlementaire, d'offenser les susceptibilités des nationalistes et des syndiqués favorables à l'action parlementaire, ce qui était, selon les réformistes, une remise en cause de la sacro-sainte « unité » de la classe ouvrière. Ce genre d'attitude alla jusqu'à condamner la manifestation annuelle au Père Lachaise commémorant les victimes de la Commune. Ainsi Louis Niel déclara-t-il : « d'autres voudront qu'elle [la CGT] aille à Notre-Dame pour honorer Jeanne d'Arc ou à la revue du Quatorze Juillet pour honorer la Révolution de 1789 ou sur la tombe de Ravachol pour honorer l'anarchie... » Ce neutralisme à tout prix allait jusqu'à nier toute référence de la CGT à la classe ouvrière.

Les initiateurs de ce projet étaient tous socialistes. Parmi les signataires de l'Appel on retrouve des noms bien connus qui se sont manifestés lors du congrès d'Amiens contre la direction confédérale<sup>2</sup> et qui ont signé des deux mains une résolution de compromis (la charte d'Amiens) qui arrangeait tout le monde, sauf les anarchistes puisque précisément l'antimilitarisme et l'antiparlementarisme ont été évacués du document.

Significativement, ceux qui sont visés par le Comité d'union syndicaliste ne sont pas les syndicalistes révolutionnaires, mais les anarchistes. En fait, les socialistes étaient tout à fait satisfaits de la charte d'Amiens car tout ce qui relevait des pratiques anarchistes de la CGT en avait été retiré : opposition à l'armée, à l'Etat, au Parlement. Le congrès socialiste de Limoges, qui a immédiatement suivi le congrès d'Amiens, a reconnu l'idée d'indépendance syndicale – en tout cas telle qu'elle était formulée dans la fameuse « charte » –, et les délégués socialistes se sont montrés enchantés des nouvelles dispositions de la CGT.

---

<sup>2</sup> Coupat, Keufer, Guérard, Renard, Thil.

Ce n'est pas pour rien que guesdiste Victor Renard, dirigeant de la fédération CGT du Textile, dira lors du congrès du parti socialiste de Limoges que « les anarchistes qui prédominent à la CGT ont consenti à se mettre une muselière<sup>3</sup> ».

L'Appel du Comité de défense syndicaliste est presque entièrement tourné contre les anarchistes : « l'introduction de la politique anarchiste dans le Syndicalisme » est désignée comme le mal qui ronge la CGT :

« ...la politique anarchiste est un ferment de discorde dès qu'elle pénètre au sein de nos groupements ; comme toute autre, elle suscite des rivalités personnelles, crée des conflits, provoque la désunion, prépare des scissions. »

Si on laisse faire, « le Syndicalisme ne sera bientôt plus qu'une chapelle politique entre les mains d'une poignée de démagogues et d'agitateurs verbaux, dont l'intolérance, la violence systématique, l'irrespect des opinions de tous, écarteront de notre œuvre, la masse ouvrière réfléchie, pour le plus grand profit du patronat. »

Il faut réaliser l'union de tous les travailleurs, mais cette union, « les politiciens de l'anarchie la dédaignent sous le prétexte inacceptable que, si les bataillons syndicaux devenaient trop gros, ils alourdiraient l'action révolutionnaire du Syndicalisme ».

Un journal bimensuel fut créé pour soutenir l'action du Comité : *l'Action ouvrière*<sup>4</sup>, auquel les guesdistes apportèrent tout d'abord un ferme soutien. On put ainsi lire dans *Le Socialiste* du 17 juillet 1909 un article intitulé « Majorité, organisez vous ! », dans lequel le nouveau journal est qualifié de « bien impersonnel de tous les militants des Syndicats français décidés à s'affranchir de l'intolérable tutelle anarchiste... il faut que les militants qui représentent dès maintenant la majorité des syndiqués français s'unissent et s'organisent pour organiser cette majorité ». Les guesdistes apportaient ainsi leur appui aux réformistes de la CGT par anti-anarchisme. Sur un point, l'article n'avait sans doute pas tort, lorsqu'il est question des militants qui « représentent dès maintenant la majorité des syndiqués français ». En effet, le mode de représentation en vigueur dans les instances confédérales – un syndicat, une voix – favorisait les syndicats révolutionnaires par rapport aux syndicats réformistes aux gros effectifs.

Des relations transversales entre *L'Action ouvrière* et *Le socialisme* eurent lieu pendant un moment : l'un annonçant les initiatives ou les publications de

---

<sup>3</sup> « L'anarchosyndicalisme, l'autre socialisme », Jacky Toublet, Préface à *La Confédération générale du travail* d'Émile Pouget, Editions CNT Région parisienne, 1997.

<sup>4</sup> « Le Syndicalisme anarchiste à plusieurs journaux ; le Syndicalisme économique n'en a aucun. Voilà pourquoi nous créons *l'Action Ouvrière* », peut-on lire dans « L'appel aux militants syndicalistes ».

l'autre ; mais elles cessèrent à la suite de désaccords sur le projet de loi sur les retraites discuté au Parlement.

L'inspiration du Comité d'union syndicaliste venait en partie de l'exemple du mouvement syndical étranger, notamment danois, suédois, néo-zélandais. Mais elle venait également des pratiques observables en France même, en particulier la Fédération du Livre. L'un des principaux objectifs du Comité était de parvenir à une régulation des conflits permettant d'éviter la grève, considérée comme un « moyen archaïque, inefficace, dangereux »<sup>5</sup>. Les réformistes du Comité d'union syndicaliste avaient au moins en commun la méfiance envers tout mouvement spontané.

Le Comité était handicapé par l'absence de positions homogènes. Les guesdistes, qui le soutinrent au début, ne pouvaient pas, à terme, s'y maintenir. Les réformistes n'avaient pas d'objectifs concordants : entre le principe de neutralité affirmé par certains et la volonté de créer un parti de type travailliste des autres, les prises de position en faveur de la grève ou contre elle, il était difficile de parvenir à un accord. Le Comité était aussi handicapé par une absence dramatique d'effectifs : en février 1910 il n'avait que 90 membres, alors même que des personnalités réformistes de renom y apportaient leur soutien. L'exigence de cinq années d'ancienneté préalables à l'adhésion répondait sans doute à la volonté de garantir une certaine cohésion aux effectifs, mais réduisait considérablement la perspective d'expansion de l'organisation. Le Comité d'union syndicaliste n'eut pas, et de loin, l'effet rassembleur souhaité.

Alors que le Comité d'union syndicaliste aurait pu être une fraction réformiste efficace contre la direction confédérale, notamment lors des congrès, il ne parvint à mettre en place aucune position cohérente : au congrès confédéral de Toulouse de 1910, Liochon, pour le Livre, vota contre le rapport d'activité de la direction confédérale<sup>6</sup>, tandis que Cordier, pour les Travailleurs du sous-sol, vota pour. L'impact du Comité d'union syndicaliste se mesure aux résultats du vote sur le rapport d'activité confédérale : 1087 pour, 97 contre, 118 abstentions, 88 ne prennent pas part au vote. Autrement dit, l'opposition représentait environ 7,5% des mandats.

Il faudra donc expliquer le paradoxe d'une confédération syndicale qualifiée de « syndicaliste révolutionnaire », dans laquelle existe une *très forte* opposition réformiste qui cependant vote massivement le rapport d'activité, au point de ne dégager qu'une opposition marginale de 7,7 %...

---

<sup>5</sup> *L'Action Ouvrière*, nouvelle série, n°3, 15 juin 1910.

<sup>6</sup> Dans sa réponse à Liochon, le secrétaire confédéral dira : « ... en effet, la Fédération du Livre et ses représentants ne peuvent pas adopter le rapport confédéral. Pourquoi ? C'est parce que l'action que nous faisons dans la Confédération a pour but la suppression du salariat et la guerre au capital, et que la Fédération du Livre veut l'entente avec le capital. (*Applaudissements*) » (Compte rendu, p. 200)

On peut avancer nombre d'explications sur le peu d'impact de cette « fraction » réformiste à l'intérieur de la CGT, mais je pense que la principale explication tient à ce que la plupart des militants réformistes devaient tout simplement la considérer comme inutile. En effet, le vote de la résolution d'Amiens, qui deviendra « charte » en 1910, donnait toute satisfaction aux réformistes et leur assurait un large champ d'intervention grâce aux concessions qui leur avaient été faites par les syndicalistes révolutionnaires sur le dos des anarchistes.

L'adhésion à ce comité n'apportait rien de plus. *L'Action ouvrière* cessa de paraître en octobre 1910, entraînant la fin du Comité d'union syndicaliste.

René Berthier

\* \* \* \* \*

## COMITE D'UNION SYNDICALISTE

SIÈGE PROVISoire  
5, rue Pierre-Chausson, PARIS  
*Paris, Juillet 1909.*

Appel aux Militants Syndicalistes

Camarades,

Le Syndicalisme français traverse en ce moment une crise qui ne peut laisser indifférent aucun militant ayant réellement le souci des intérêts du prolétariat.

Cette crise, des événements récents l'ont révélée à beaucoup. En fait, il y a des années que le malaise règne et que le mal chemine à travers les organismes syndicaux.

Quel est ce mal ? C'est en violation des statuts de la Confédération générale du travail et des principes fondamentaux établis par nos Congrès nationaux, l'introduction de la politique anarchiste dans le Syndicalisme

La première condition de vie pour nos organisations est de n'être inféodée à aucun parti, à aucune secte. Comme toute autre, la politique anarchiste est un ferment de discorde dès qu'elle pénètre au sein de nos groupements ; comme toute autre, elle suscite des rivalités personnelles, crée des conflits, provoque la désunion, prépare des scissions.

Si tous ceux qui ont conscience de ce mal laissent faire, le Syndicalisme ne sera bientôt plus qu'une chapelle politique entre les mains d'une poignée de

démagogues et d'agitateurs verbaux, dont l'intolérance, la violence systématique, l'irrespect des opinions de tous, écartèrent de notre œuvre, la masse ouvrière réfléchie, pour le plus grand profit du patronat.

Le Syndicalisme végétera tant qu'il sera rongé par les passions politiques et par les luttes intestines. Il y a trop longtemps que cela dure. Nous voulons réagir contre des théories et des mœurs qui, implantées dans nos organisations, sont les seules causes de la stagnation du mouvement.

Ayant la conviction que le syndicalisme peut et doit réunir tous les travailleurs quelles que soient leur opinion, leur tendance ou leur méthode, nous voulons réaliser, en dehors de toute politique, l'union de tous contre l'ennemi commun, le patronat. Cette union, les politiciens de l'anarchie la dédaignent sous le prétexte inacceptable que, si les bataillons syndicaux devenaient trop gros, ils alourdiraient l'action révolutionnaire du Syndicalisme. C'est pour cela que les militants pénétrés du véritable esprit syndicaliste, étranger à toute politique, sont l'objet d'attaques injurieuses auxquelles ils ont jusqu'ici opposés le silence et le mépris. En voilà assez !

Sans négliger de nous défendre contre les insinuations et les calomnies, nous nous efforcerons surtout de ramener le Syndicalisme dans ses limites naturelles, économiques et professionnelles, afin de consolider l'indispensable unité des forces ouvrières dans la C.G.T. Nous agirons en vue d'apporter à la constitution de l'organisme confédéral les modifications nécessaires pour que la majorité ne soit plus opprimée par la minorité.

Nous développerons nos méthodes, basées sur la réflexion et sur la réalité des faits ; nous cultiverons le sentiment de justice, l'esprit de tolérance, de cordialité, de camaraderie et l'idée de revendication toujours plus énergique, de manière à faciliter le large recrutement syndical.

En un mot, nous travaillerons au triomphe du Syndicalisme « réaliste », préoccupé de réunir par son action toutes les réformes utiles, tous les résultats possibles, toutes les améliorations successives, jusqu'à ce que le prolétariat soit définitivement émancipé de la tutelle du patronat.

Voilà l'œuvre à laquelle nous nous sommes consacrés. Elle est assez grande pour recueillir l'adhésion de tous les travailleurs, assez utile pour mériter la sympathie de tous les syndicalistes, assez belle pour nous assurer le concours de tous, réformistes ou révolutionnaires, qui veulent assainir et revivifier le Syndicalisme.

Pour la réalisation de cette œuvre, nous constituons un Comité d'Union syndicaliste composé de militants qui, par la parole et par la plume propageront le principe d'union pour un Syndicalisme réfléchi, organisé et préparé à l'action émancipatrice. Pour répandre partout la méthode du Syndicalisme dégagé de toute accointance, un organe est rigoureusement nécessaire. Le Syndicalisme anarchiste à plusieurs journaux ; le Syndicalisme économique n'en a aucun. Voilà pourquoi nous créons *l'Action Ouvrière*.

Nous avons la conviction que tous les Syndicalistes de bonne foi, quels que soient leurs tendances et leurs tempéraments, nous aideront à développer cette action qui fera du Syndicalisme français une organisation méthodique, forte et virile, capable de hâter l'affranchissement économique du prolétariat.

Cordier (des Mineurs), Cleuet (des Employés), Cohen (des Artistes Musiciens), Coupat (des Ouvriers Mécaniciens), Gervaise (des Travailleurs de l'Etat), E. Guérard (des Chemins de fer), Keufer (du Livre), Niel (ex-secrétaire de la C.G.T.), V. Renard (du Textile), Thil (de la Lithographie).